



# FRANÇOIS COLETTI

## Expert Risques de la CLI

**Vous êtes un nouveau membre de la CLI. Pouvez-vous nous préciser le domaine de vos compétences et de votre expérience ?**

**François Coletti :** J'ai exercé, en tant que professeur des universités, des activités d'enseignement et de recherche, en physique et sur les risques, à Aix-Marseille Université – Facultés des sciences de Luminy, de Médecine et de Pharmacie – mais aussi à l'École des Mines et à l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires, organisme de formation du CEA. Je suis en retraite depuis six ans. Je suis également, depuis douze ans, commissaire enquêteur, avec pour mission, lors de l'enquête publique sur un projet, de l'expliquer au public, de recueillir ses observations et d'en faire part au maître d'ouvrage pour leur prise en compte éventuelle, puis de donner un avis en vue de son autorisation.

**Pour quelles raisons avez-vous souhaité participer à la CLI ?**

**François Coletti :** Ce qui m'a motivé, c'est le rôle « d'intermédiaire » de la CLI entre le public et l'exploitant nucléaire, en toute indépendance et en émettant son avis après analyse, pour ce qui concerne les risques pour les personnes et l'environnement. C'est donc le prolongement de la concertation avec le public et le maître d'ouvrage qui a lieu lors des enquêtes publiques – et pour certains projets même en amont de l'enquête – mais dans ce cas durant la « vie » de l'installation. J'ai aussi souhaité mettre au service de la CLI mes modestes compétences, en particulier pour l'étude des dossiers techniques.

**Vous avez été commissaire enquêteur pour l'enquête publique ITER. Quelle leçon avez-vous tirée de cette expérience ?**

**François Coletti :** L'enquête publique sur l'INB(1) ITER a été pour moi, comme membre de la commission d'enquête, l'occasion de connaître le rôle de la CLI et d'apprécier les compétences des membres de la CLI, dont l'avis sur le projet a été très pertinent. Un grand nombre de ses observations a été partagé par la commission d'enquête. Cela a été l'élément déclencheur de ma candidature à la CLI. S'agissant d'un très grand projet international, cette expérience a été très enrichissante. Je me bornerai à souligner l'importance de la concertation de la commission avec le public, et notamment les associations, ainsi qu'avec le maître d'ouvrage (ITER Organization). Elle a permis en particulier d'apporter en urgence des réponses à des questions formulées par des associations en toute fin d'enquête. S'il n'y a pas eu de recours contre cette enquête publique, c'est sans doute aussi du fait de la qualité de ce dialogue.

**Quelles idées ou propositions souhaiteriez-vous éventuellement promouvoir au sein de la CLI ?**

**François Coletti :** Je suis membre de la CLI depuis peu de temps, mais j'ai pu constater la très intéressante diversité des origines et des compétences de ses membres, la qualité des réunions avec les exploitants et l'ASN, l'intérêt des visites d'installations, le sérieux du travail fait par les diverses commissions et de celui des études faites à son initiative, la participation à l'ANCCLI (2), ainsi que son excellent fonctionnement ; le tout m'a donné le sentiment que la CLI est crédible. Par contre je peux seulement donner mon sentiment actuel sur quelques

sujets. Du fait de la diversité des membres, leur formation de base sur le nucléaire, dont le programme a été élaboré par la CLI, me paraît intéressante. Concernant le travail d'analyse et les études, qui sont importantes pour que la CLI se forge son opinion et assure sa crédibilité, il semble souhaitable qu'une réflexion soit menée sur leur niveau de réalisation. La CLI pourrait aussi jouer un rôle important dans la vulgarisation auprès du public en faisant notamment mieux connaître son important rôle en utilisant les médias, ce qui favoriserait la participation du public et réduirait les blocages ; c'est d'ailleurs aussi le cas pour l'enquête publique et la concertation en amont, qui, de plus, devrait être renforcée. Je tiens à dire que je suis très heureux d'être membre de la CLI où j'ai été très bien accueilli, et que j'espère être utile à cette très importante structure.

(1) Installation Nucléaire de Base

(2) Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information